



# La ville de Penmarc'h recrute un(e) veilleur(euse) de nuit au camping municipal « Toul Ar Ster »

À temps complet  
CDD saisonnier du 01 juillet au 31 août 2025

Offre Pôle Emploi  
N° 187NXJC



## Missions principales

- Assurer la tranquillité du camping pendant la nuit (rondes régulières).
- Veiller à la sécurité des vacanciers (fermeture des portes du camping le soir et réouverture le matin).
- Veiller à la propreté de l'établissement (vider les poubelles, vérifier les blocs sanitaires etc.).
- Enregistrer les nouvelles arrivées sur une fiche contact en cas d'arrivée tardive.
- Réceptionner et vérifier la commande de pain et de journal chaque matin.
- Rendre compte de son activité quotidiennement à sa hiérarchie.

## Profil recherché

- Titulaire du permis B.
- Bon relationnel.
- Disponibilité.
- Rigueur.
- Ponctualité.
- Diplomatie.
- Formation sécurité serait un plus.
- Expérience dans la surveillance, la sécurité ou veille de nuit.

**Travail de 20h à 8h (roulement en binôme).**

**Veillez adresser votre lettre de motivation et votre curriculum vitae avant le 9 mars 2025 à :**

**Madame la Maire - Gwenola LE TROADEC**

**Mairie de Penmarc'h – Service Ressources Humaines –  
110 rue Edmond Michelet - B.P. B - 29760 PENMARC'H**

E-mail : [rh@penmarch.fr](mailto:rh@penmarch.fr) - Tél. 02 98 58 60 19

**Travailleurs handicapés** : nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.